

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT-HUIT AVRIL (28/04/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 33

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Gilles BENECH, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Alain REINALDOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Séverine LAURENT, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Alexandre CAPOULADE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

25 – 28 avril 2026

25. Vote du budget primitif 2026 – Budget Principal

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Le budget est un acte fondamental de la gestion municipale : c'est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice, qui ont été évaluées de façon sincère. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Les articles L. 1612-1 et L. 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquent que le Budget Primitif (BP) de la commune doit être voté avant le 30 avril de l'exercice auquel il s'applique pour les années de renouvellement des organes délibérants.

Le BP présenté ci-dessous est voté après approbation du Compte Administratif 2025 et intègre donc les résultats de l'exercice 2025 ainsi que les restes à réaliser.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du 19 février 2026, le Conseil Municipal est aujourd'hui amené à se prononcer sur le vote du BP du budget principal pour l'exercice 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612 et suivants, L. 2311-1 et L. 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu la délibération n° 09 du 19 février 2026 relative à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026 et prenant acte du rapport d'orientations budgétaires 2026,

Vu la délibération du 28 avril 2026 portant approbation du compte de gestion de l'exercice 2025 pour le budget principal,

Vu la délibération du 28 avril 2026 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2025 pour le budget principal,

Vu la délibération du 28 avril 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025 pour le budget principal,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 17 avril 2026,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 du budget principal présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,

A 28 voix pour, 2 voix contre (Mme LAGARRIGUE et M. CAPOULADE) et 3 abstentions (M. FARGUES, M. FRAUNIE et Mme LAURENT),

VOTE le Budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026 par chapitres, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement							
Dépenses		Total voté 2025	BP 2026	Recettes			
				Total voté 2025	BP 2026		
011	Charges à caractère général	4 599 445,50	4 285 043,03	013	Atténuations de charges	220 000,00	95 000,00
012	Charges de personnel	10 549 171,00	10 452 739,00	70	Produits des services	1 350 390,00	1 240 195,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	73	Impôts et taxes	3 695 000,00	3 404 000,00
65	Autres charges gestion coura	1 377 306,70	1 238 178,75	731	fiscalité locale	7 728 800,00	7 686 600,00
66	Charges financières	157 000,00	122 500,00	74	Dotations	4 743 930,00	4 926 584,00
67	Charges spécifiques	20 500,00	20 500,00	75	Autres produits gestion cou	349 592,00	248 600,00
68	Dotations aux provisions	400 000,00	410 000,00	76	Produits financiers	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 103 423,20	16 528 960,78	77	Produits spécifiques	10 000,00	10 000,00
				78	Reprise sur amortissements	190 000,00	0,00
023	Virement à la section d'invest	361 593,70	467 000,00	Total des recettes réelles		18 287 712,00	17 610 979,00
042	Opérations d'ordre	1 525 000,00	1 525 000,00	042	Opérations d'ordre	52 000,00	52 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 886 593,70	1 992 000,00	Total des recettes d'ordre		52 000,00	52 000,00
Total dépenses de fonctionnem		18 990 016,90	18 520 960,78	Total recettes de fonctionnem		18 339 712,00	17 662 979,00
002	Résultat reporté N-1			002	Résultat reporté N-1	650 304,90	857 981,78
TOTAL CUMULE		18 990 016,90	18 520 960,78	TOTAL CUMULE		18 990 016,90	18 520 960,78

Investissement							
Dépenses		Total voté 2025	BP 2026	Recettes			
				Total voté 2025	BP 2026		
20	Immobilisations incorporelle	2 021 605,76	1 201 800,00	10	Dotations, fonds divers, rés	3 466 191,50	2 246 813,80
204	Subventions d'équip. Versées	433 723,18	425 000,00	13	Subventions d'investisseme	2 282 529,72	1 861 228,04
21	Immobilisations corporelles	12 017 121,07	7 681 712,00	16	Emprunts et dettes assimilés	12 504 907,30	7 668 503,96
23	Immobilisations en cours	3 783 892,49	1 805 220,00	27	Autres immob. financières	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers, résér	0,00	0,00	024	Produit des cessions	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 120 000,00	1 080 000,00	Total des recettes réelles		18 253 628,52	11 776 545,80
27	Autres immob. financières	0,00	0,00	021	Virement section fonct.	361 593,70	467 000,00
Total des dépenses réelles		19 376 342,50	12 193 732,00	040	Opérations d'ordre	1 525 000,00	1 525 000,00
040	Opérations d'ordre	52 000,00	52 000,00	041	Opérations patrimoniales	109 954,84	100 000,00
041	Opérations patrimoniales	109 954,84	100 000,00	Total des recettes d'ordre		1 996 548,54	2 092 000,00
Total des dépenses d'investisseme		19 538 297,34	12 345 732,00	Total recettes d'investisseme		20 250 177,06	13 868 545,80
001	Résultat reporté N-1	711 879,72	1 366 353,04	001	Résultat reporté N-1		
TOTAL CUMULE		20 250 177,06	13 712 085,04	TOTAL CUMULE		20 250 177,06	13 868 545,80
Restes à réaliser		3 510 992,50	3 074 261,06	Restes à réaliser		1 489 900,72	2 917 800,30

DONNE délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme
Moissac, le 30 Avril 2026



Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :